



Déclaration mensuelle du nombre total d'actions et de droits de vote¹ composant le capital au 26 février 2026

Article L 233-8 du Code de Commerce et Article 223-16
du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Nombre d'actions composant le capital	2 435 285 011
Nombre d'actions composant le capital, déduction faite des actions d'auto-détention	2 429 588 569
Nombre théorique de droits de vote, y compris actions d'auto-détention	3 222 683 975
Nombre de droits de vote exerçables, déduction faite des actions d'auto-détention	3 216 987 533

¹ Conformément à l'article L. 225-123 du Code de commerce, toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même bénéficiaire depuis deux ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

ENGIE

67 rue Jules Ferry

92250 La Garenne-Colombes, France – T +33 1 44 22 00 00

ENGIE – SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011 EUROS - RCS NANTERRE 542 107 651